



MAIRIE DE MULHOUSE
POLE RESSOURCES,
EDUCATION, ET SPORTS
SECRETARIAT DU
CONSEIL MUNICIPAL
3412- SC

Mulhouse, le 2 février 2022

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MULHOUSE
COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA
SEANCE DU 1 ER FEVRIER 2022 AU PARC DES EXPOSITIONS

Sous la présidence de Mme Michèle LUTZ, Maire
(Convocation expédiée le 26 janvier 2022)

Présents :

Mme le Maire (1) : Michèle LUTZ

Mmes et MM. les Adjointes (17) : M. Ayoub BILA (après le point 2), Mme Claudine BONI DA SILVA (après le point 2), M. Jean-Philippe BOUILLE, Mme Maryvonne BUCHERT, M. Florian COLOM, Mme Marie CORNEILLE, M. Alain COUCHOT, Mme Anne-Catherine GOETZ, Mme Marie HOTTINGER, Mme Nathalie MOTTE, M. Alfred OBERLIN, M. Paul QUIN, Mme Catherine RAPP, Mme Chantal RISSER, Mme Cécile SORNIN, Mme Emmanuelle SUAREZ (après le point 2), et M. Philippe TRIMAILLE (après le point 2).

Les Conseillers Municipaux Délégués (13) : M. Bruno BALL, Mme Nour BOUAMAIED, M. Jean-Claude CHAPATTE, M. Philippe D'ORELLI, Mme Béatrice FAUROUX-ZELLER, Mme Aya HIMER, Mme Laure HOUIN, Mme Corinne LOISEL, M. Hakim MAHZOUL, M. Henri METZGER, Mme Peggy MIQUEE, M. Patrick PULEDDA et Mme Saadia ZAGAOUI.

Les Conseillers Municipaux :

Groupe Mulhouse Cause Commune (5) :

Mme Nadia EL HAJJAJI, M. Jason FLECK, M. Loïc MINERY, Mme Maëlle PAUGAM et M. Joseph SIMEONI.

M Mulhouse ! (2) : M. Antoine EHRET et M. Franck HORTER.

Non - inscrits dans un Groupe (4) :

M. Jean-Yves CAUSER, Mme Cléo SCHWEITZER, M. Bertrand PAUVERT et Mme Christelle RITZ (jusqu'au point 7 inclus puis à partir du vote de la motion).

Procuration (s) :

Procurations permanentes :

Groupe majoritaire (7) :

M. Beytullah BEYAZ à M. Jean-Claude CHAPATTE
M. Rémy DANTZER à Mme Nathalie MOTTE
M. Alfred JUNG à Mme Béatrice FAUROUX-ZELLER
M. Jean ROTTNER à Mme LUTZ
M. Christophe STEGER à M. Philippe D'ORELLI
Mme Oana TISSERANT à Mme Michèle LUTZ
M. Thierry NICOLAS à Mme SUAREZ (après le point 2)

Groupe Mulhouse Cause Commune (1) :

Mme NINA CORMIER à M. Loïc MINERY

M Mulhouse ! (2) :

Mme Mercedes DEGLIAME à M. Antoine EHRET
Mme Fatima JENN à M. Antoine EHRET

Procurations temporaires :

Groupe majoritaire :

M. Ayoub BILA à Mme SORNIN (jusqu'au point 2 inclus).

Non inscrite dans un groupe :

Mme RITZ à M. PAUVERT (à partir du point 8 jusqu'au vote de la motion)

Excusés/absents non représentés :

M Mulhouse ! (1) :

M. Annouar SASSI.

Groupe majoritaire (1) :

Mme Malika SCHMIDLIN BEN M'BAREK

Non-inscrits dans un groupe (1) :

Mme Fabienne ZANETTE.

Le Conseil Municipal a approuvé les délibérations suivantes :

- 1° Désignation du Secrétaire de séance
M. Jean-Luc HUMBERT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 2° Approbation du PV du 10 novembre 2021
Le PV du 10 novembre 2021 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Inscriptions à l'ordre du jour de la motion relative à l'animation culturelle du temple Saint -Etienne
Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour inscrire cette motion à la fin de l'ordre du jour.
- 3° 499 Plantation d'arbres : constitution d'un groupement de commandes et accord-cadre à bons de commande (413)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 4° 494 Agence de la Participation Citoyenne: attribution d'une subvention pour l'année 2022 (1321)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 5° 509 Communication du rapport d'activités et du compte administratif 2020 de Mulhouse Alsace agglomération (3412/509)
Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activités et du compte administratif 2020 de Mulhouse Alsace agglomération.
- 6° 516 Rapport des représentants de la Ville de Mulhouse au Conseil d'Administration de CITIVIA SEM (3513)
Le conseil municipal a pris acte du rapport des représentants de la Ville de Mulhouse au Conseil d'Administration de CITIVIA SEM.
- 7° 517 Rapport des représentants de la Ville de Mulhouse au Conseil d'Administration de CITIVIA SPL (3513)
Le conseil municipal a pris acte du rapport des représentants de la Ville de Mulhouse au Conseil d'Administration de CITIVIA SPL.
- 8° 522 Quartier DMC : Fonds friches volet recyclage foncier - Convention attributive de subvention Etat/Ville de Mulhouse relative à la reconversion des bâtiments 59-60
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 9° 510 Quartier DMC : concession d'aménagement m2A/ Citivia SPL en présence de la ville portant sur le bâtiment 62 et les espaces publics et participation aux équipements publics (5301)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 10° 495 Syndicat intercommunal Blotzheim, Mulhouse, Saint-Louis : convention d'objectifs et de moyens 2022-2024 (21)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 11° 475 Agence Nationale du Sport - demande de subvention relative à l'aménagement de terrains de basket 3x3 et d'équipements complémentaires associés (247)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 12° 511 Familles « clubs sportifs » et « clubs formateurs » : attribution de subventions de fonctionnement 2021/2022 (243)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 13° 507 Plan initiative copropriété : sécurisation des portes palières de l'entrée B de la copropriété "Le Diamant Noir" (535)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 14° 524 Aide à la relance de la construction durable : contractualisation entre l'Etat et les collectivités portant sur la participation de l'Etat au financement des constructions neuves dans les communes (535)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 15° 513 Ecoles privées : participation aux dépenses de fonctionnement (221)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 16° 514 Plateforme mutualisée Alsace Marchés Publics : adhésion de nouveaux membres contributeurs au groupement de commandes pour la passation de marchés publics ou accords-cadres portant sur l'hébergement, le fonctionnement, la maintenance, les développements et l'acquisition de services associés (3512)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 17° 512 Associations sportives : attribution de subventions d'équipements 2022 (243)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 18° 521 Programme Corps Européen de Solidarité : demande d'accréditation pour un label de qualité (244)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 19° 523 Ecoles maternelles et élémentaires - classes vertes 2022 : participation de la ville de Mulhouse (2212)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 20° 520 Information au conseil municipal sur les décisions prises par le Maire (3412)
Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par madame le Maire par délégation de pouvoirs du conseil municipal.
- 21° 518 Remplacement, modernisation et extension du parc des horodateurs de la Ville de Mulhouse : accord cadre à bons de commande de fournitures et services (423)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 22° 496 Ancienne décharge de l'Eselacker : convention de financement du suivi de la dépollution des eaux souterraines (532)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 23° 508 OPAH Fonderie : versement de subventions de la caisse des dépôts et consignations à CITIVIA SPL (535)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 24° 515 Approbation de la mise en place du guichet unique numérique des autorisations d'urbanisme et règlement des conditions générales d'utilisation (531)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 25° 498 Association de Carnaval : attribution de la subvention 2022 (030)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 26° 500 Modification de l'alignement rue des Violettes (381)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 27° 501 Modification de l'alignement et déclassement rue Lavoisier (381)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 28° 502 Création, modification de l'alignement et classement ancienne ZAC Barbanègre (381)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 29° 503 Création, modification de l'alignement et classement ancienne ZAC Lefebvre (381)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 30° 504 Modification de l'alignement, classement et déclassement rue Marc Seguin (381)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 31° 505 Modification de l'alignement, classement et déclassement rue du Pâturage (381)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 32° 506 Création, modification de l'alignement et classement rues Boeing et Abel (381)
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- MOTION Motion du conseil municipal relative à l'animation culturelle du temple Saint-Etienne
La motion est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

QUESTION ORALE

-Question orale sur la gare et ses abords déposée le 27 janvier 2022 par Monsieur Loïc MINERY au nom de groupe Mulhouse Cause Commune :

Le problème de la dégradation du confort, de l'accessibilité et de la lisibilité des alentours de la gare se pose depuis plusieurs années. Un récent rapport de l'AUTSA (association des usagers des transports du Sud Alsace) pointait les incohérences multiples de ce pôle intermodal, qui voit intervenir différents acteurs. Aussi, pourriez-vous nous préciser plusieurs points sur lesquels vous avez une prise directe ou suite à vos échanges avec la SNCF :

- *Quel est le calendrier pour la réouverture de la passerelle piétonne située au sud-ouest de la gare, fermée depuis trop longtemps ?*
- *A quand une réouverture de l'Eurovéloroute n°6 annoncée sur tous les supports en juillet 2021 et toujours pas effective plus de 6 mois après ?*

- A quand une rénovation des marquises et une reprise des peintures pour donner une image un peu plus reluisante de notre gare (5 millions de voyageurs en 2019)?
- Enfin, suite à la modification du PLU, pourriez-vous préciser vos orientations urbanistiques et leur coût sur la partie en amont du pont d'Altkirch où sont annoncées une tour et une déviation de la voie sud... à peine quelques années après sa réalisation ?

Fin de la séance : 19h45

Mme le Maire,

Michèle LUTZ

- Les personnes intéressées peuvent consulter le recueil des actes administratifs dans lequel figurent les délibérations au Secrétariat des assemblées, 2 rue Pierre et Marie Curie à Mulhouse, bureau n°231-2^{ème} étage.



MAIRIE DE MULHOUSE
POLE RESSOURCES,
EDUCATION, ET SPORTS
SECRETARIAT DU
CONSEIL MUNICIPAL
3412- SC

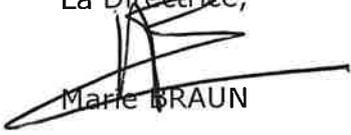
Mulhouse, le 2 février 2022

AVIS AU PUBLIC

**LE RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DANS LEQUEL FIGURENT LES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} FEVRIER 2022 EST
CONSULTABLE AU**

**SECRETARIAT DES ASSEMBLEES
2 rue Pierre et Marie Curie
68100 MULHOUSE
Bureau 231 - entrée A, 2^{ème} étage
de 9 h à 11 h 30
et de 14 h 30 à 17 h.**

La Directrice,


Marie BRAUN